

## Introduction

Dans quelles circonstances avons-nous rencontré Joseph-Marie Lequinio ? Il est alors représentant en mission dans la ville-port de La Rochelle, bastion républicain devenue place de guerre et base arrière des opérations militaires contre *la Vendée*, contre-révolution armée qui tient solidement un territoire au-delà de la Sèvre. Cette cité inspire alors une thèse que nous préparons, sous la direction du professeur Claude Mazauric à l'université de Rouen ; elle sera soutenue en 1994<sup>1</sup>. Cette thèse donne naissance à un livre<sup>2</sup> qui s'échappe largement du cadre initial de nos travaux et dans lequel apparaît avec un rôle central notre personnage<sup>3</sup>. Aussi, dans un deuxième temps, c'est vers lui que nous orientons nos recherches tant il nous paraît digne d'intérêt à tous égards, ce qui donne lieu d'abord à plusieurs communications<sup>4</sup> puis à un travail plus approfondi dans lequel il devient le sujet d'une thèse de doctorat en histoire du droit sous la direction du professeur Jean-Marie Augustin ; elle est soutenue à la faculté de droit de Poitiers en 2004<sup>5</sup>.

Joseph-Marie Lequinio est de ces êtres que la Révolution a tirés de l'anonymat d'une vie sociale somme toute banale pour ensuite les envelopper dans un tourbillon d'événements avec un rôle auquel ils n'étaient nullement préparés, qu'il leur était même impossible d'envisager, pour, en définitive, les laisser livrés à eux-mêmes, improviser des solutions, souvent avec de faibles moyens. Ils ont tenté d'agir au mieux sur le fondement de convictions sincères, au rang desquelles s'inscrivent la foi dans un avenir meilleur,

1. *Recherches sur La Rochelle, ville frontière au cours de la crise révolutionnaire (1790-an III)*, soutenance le 16 février 1994. Membres du jury : F. LEBRUN, G. LEMARCHAND, J.-C. MARTIN, C. MAZAUERIC, A. FORREST.
2. C. VALIN, *La Rochelle-La Vendée 1793*, Paris, Le Croît vif, 1997.
3. *Id.*, « Le régime de salut public. L'ère Lequinio (septembre 1793-janvier 1794) », p. 279-341.
4. C. VALIN, « La mission de Joseph-Marie Lequinio dans les ports de La Rochelle et de Rochefort ». *Actes du 124<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Nantes, 1999, p. 67-82 ; « Les années de jeunesse et de formation de Joseph-Marie Lequinio », *Bulletin et Mémoires de la Société polymathique du Morbihan*, t. I CXXIII, année 2002, p. 89-158 ; « Joseph-Marie Lequinio, Voyage dans le Jura », *Actes du 130<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, La Rochelle, 2005 ; « L'ex-conventionnel Joseph-Marie Lequinio aux États-Unis d'Amérique (23 avril 1802-20 août 1812) », *Bulletin et Mémoires de la Société polymathique du Morbihan*, t. I CXXXVI, année 2010, p. 57-106.
5. C. VALIN, *Le conventionnel Joseph-Marie Lequinio. La loi et le salut public*, thèse soutenue le 22 octobre 2004 à l'université de Poitiers. Jury : J.-M. AUGUSTIN, J. BART, J.-C. MARTIN, J. BEAUCHARD, E. GOJOSSE.

le patriotisme, le goût de la liberté pour eux-mêmes et leurs concitoyens jusqu'à vouloir les soustraire à l'influence exercée sur eux par l'Église. Parfois, sur ce sentier escarpé, certains ont trébuché, d'autres se sont fourvoyés. Mais nul ne maîtrise, à soi seul, les mouvements de l'histoire, une vérité dont Lequinio, avec d'autres, allait faire l'expérience. Ainsi sera-t-il happé par le souffle de ce grand chambardement alors qu'il menait une existence sereine au bout de la presqu'île de Rhuys où il vit le jour, à Sarzeau, gros bourg hébergeant néanmoins le siège d'une communauté de ville, mariant avec un certain bonheur l'état d'avocat et une passion pour l'agriculture. Il n'était cependant pas, si l'on peut dire, le premier venu dans la gestion des affaires publiques. Maire et député du Tiers aux États de Bretagne, il avait correctement assumé deux mandats, mais sans aucune ambition, souhaitant même, alors que la Révolution, comme une mer déchaînée, roulait un flot d'événements, se soustraire à toute vie publique pour se consacrer à sa passion. L'Histoire dessina autrement son destin.

Quand bien même lui a-t-elle donné une densité forte, à l'image de ce qu'elle fut, nous proposons de porter un regard sur le personnage en amont et en aval de la Révolution. En amont apparaîtra sa personnalité façonnée tant par un environnement qui est celui de la société bretonne du XVIII<sup>e</sup> siècle, teintée d'un particularisme local, produit de la géographie et d'une culture, que par des événements qui viennent heurter le cours de sa jeunesse. En aval on devinera un homme bien différent de celui qui partit pour la capitale pourvu d'un mandat de député, désormais marqué par des choix politiques et des actes inséparables de ceux-là, comme ils le sont de l'épisode révolutionnaire vécu à un niveau élevé de l'État.

Fallait-il, par-delà la trame événementielle de son existence, tenter de découvrir la structure intérieure<sup>6</sup> de sa personnalité? Ce type d'exploration est semée d'embûches<sup>7</sup>, surtout chez un être comme Lequinio tant il ferme étroitement la porte qui permettrait d'accéder au ressort de ses actes et à son for intérieur, de connaître ses sentiments et ses émotions. Plus de trois mille pages d'écrits les plus divers<sup>8</sup> riches en informations mais qui ne livrent que quelques maigres indices, très insuffisants pour ne serait-ce qu'effleurer la psychologie de ce Breton qui n'écrit et n'agit, comme il le dira plus d'une fois, que « pour être utile ». Sa correspondance n'est que courriers administratifs, instructions, comptes rendus. Les livres sont des leçons de pédagogie politique ou de morale à destination « des habitants des campagnes », sauf une monographie sur une région de France. Les discours sont uniquement à vocation idéologique. Bien loin de ressembler à celui qu'il appelle « le Grand homme » – Jean-Jacques Rousseau –, c'est en vain qu'on recherche dans cette somme d'écrits une confiance, un état d'âme.

6. Pour reprendre une expression de Stephan ZWEIG dans sa biographie sur Romain Rolland.

7. Même en s'appuyant sur de nouvelles approches comme le suggère Saoul FRIEDLÄNDER dans *Histoire et Psychanalyse*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.

8. Concentrés sur une courte période : 1789-1800.

Bref, pour l'essentiel, Lequinio réserve sa plume à son engagement politique et aux devoirs de sa fonction. Le personnage muré dans le silence quant à ses joies, ses peines et ses désirs, apparaît comme dépourvu de toute sensibilité. Et si cette image qu'il donne de lui-même n'était après tout qu'une façade ? Il existe tout de même quelques interstices dans lesquels on peut se glisser pour découvrir son « être-là » comme dit le philosophe Hegel.

Après un siècle d'oubli, mises à part quelques brèves allusions chez les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle tels Michelet, Thiers et Jaurès qui ont écrit de grandes fresques sur la Révolution, le premier texte qui le mentionne à titre principal est de la main de Bertrand Duval affirmant péremptoirement qu'il « professait un matérialisme abject » ; il aurait même « codifié l'athéisme<sup>9</sup> ». L'historien charentais Eugène Reveillaud, dans un ouvrage qui fait pourtant autorité, le mentionne certes, mais il ne retient de lui que son implication dans la « campagne déchristianisatrice » pour la compare aux « dragonnades<sup>10</sup> ». De manière générale, les auteurs s'érigent en juge de ce Breton décidément mal aimé, en lieu et place de leur mission d'historien. Aussi le propos est sommaire et largement entaché d'inexactitudes. Une sorte de conjuration s'est formée contre lui pour le condamner à perpétuité. Quelques décennies passent puis on parle de lui dans un méchant opuscule signé d'un certain Gaudet de Lestard, avocat de son état, qui le décrit comme une espèce de psychopathe.

« Comment juger [le terme est révélateur] cet homme ? Un déséquilibré, oui, à peu près sûrement. Un demi-fou ? Je crois donc qu'il faut l'admettre en présence de cette sorte de claudication du raisonnement<sup>11</sup>. »

Athée et malade mental, Lequinio est vraiment peu fréquentable, ce qui toutefois ne dissuade pas les quelques auteurs, soucieux d'approcher d'un peu plus près la vérité, de se préoccuper de son sort. Henri Lacape tente une reconstitution de sa carrière d'homme public mais circonscrit son étude aux seuls mandats de député à la Législative puis à la Convention<sup>12</sup>. Il gagne encore un peu d'honorabilité sous la plume de Marion Skrzypek qui le présente, dans *Les cahiers rationalistes* comme un des promoteurs de la laïcité<sup>13</sup>. Puis il connaît à nouveau l'opprobre, sous la plume d'un auteur qui se revendique de sa parenté ; l'article est intitulé « Le Quinio sadique et sanguinaire<sup>14</sup> ? ». Dans ce concert peu élogieux, Jean-Louis Debaube

9. B. DUVAL, « La fin d'un siècle », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 2<sup>e</sup> trimestre, 1889, p. 194-195.

10. E. REVEILLAUD, *Histoire politique et parlementaire de la Charente et de la Charente-Inférieure*, Saint-Jean d'Angély, Sépulchre, 1911.

11. Méd. La Rochelle, Ms444, J. GAUDET DE LESTARD, *Un terroriste adversaire de la peine de mort. Contribution à l'histoire de la mission du conventionnel Lequinio dans la Charente-Inférieure et dans la Vendée (septembre 1793-janvier 1794)*, La Rochelle, Pijollet, 1937, 32 pages.

12. H. LACAPE, *Le conventionnel Lequinio*, Bordeaux, Biève, 1955, 83 pages.

13. M. SKRZYPEK, « Quelques personnalités rationalistes du passé », *Cahiers rationalistes*, n° 264, avril 1969, p. 117-124.

14. Y. QUINIO, « Le Quinio sadique et sanguinaire ? », *Armor, le magazine de la Bretagne*, n° 18, février-mars 1977. « Nous possédons dans la famille plusieurs documents de ce lointain

amène un peu de modération et d'objectivité avec sa thèse sur *La justice révolutionnaire dans le Morbihan*, n'abordant toutefois le personnage que de loin, reconnaissant « qu'il mériterait une étude plus poussée<sup>15</sup> ». Un grand nom du roman à succès, peu habitué sans doute à vérifier ses sources, voit en lui « un physiocrate doublé d'un fanatique » et lui impute même la responsabilité d'un massacre d'ecclésiastiques à La Rochelle, les 21 et 22 mars 1793<sup>16</sup>, alors qu'à cette date Lequinio se trouve à plus de cent lieues de là, en mission auprès de l'armée du Nord<sup>17</sup>. L'erreur, toujours regrettable lorsqu'elle atteint injustement la mémoire d'un personnage, peut aussi être l'œuvre d'auteurs de bonne foi, tel Bernard Coutant connu pour ses cahiers sur les quartiers de La Rochelle, toujours bien documentés, qui lui impute la condamnation à mort d'un prêtre réfractaire<sup>18</sup> alors qu'elle est l'œuvre du tribunal criminel de la Charente-Maritime? L'exécution a lieu<sup>19</sup> alors que le député breton n'a pas même encore reçu sa mission dans les deux villes ports de La Rochelle et Rochefort<sup>20</sup>. Ces dernières années ont vu paraître des études plus sérieuses sur la base de sources mieux vérifiées. Jean-Marie Augustin s'est intéressé à cette mission en rappelant judicieusement le contexte dans lequel elle s'était déroulée, nécessitant d'agir vite<sup>21</sup>. Pierre Maranbaud s'est attaché à une lecture assez poussée du livre controversé paru en 1794 dans lequel le député breton expose, documents à l'appui, la *Guerre de Vendée et des chouans*<sup>22</sup>. Récemment, un auteur, pour ainsi dire, autopsie ce livre en recourant à la psychanalyse pour tenter de découvrir la personnalité de celui qui en a tracé les lignes, une approche qui est loin d'être inintéressante<sup>23</sup>.

---

ancêtre; j'ai personnellement hérité de mon père des feuilles de registres d'état-civil (mairie de Surzur dont la famille est originaire [une erreur manifeste : confusion avec Sarzeau]) où l'on peut assister à la démocratisation progressive et volontaire du nom [...]. Un de mes cousins, pharmacien au Conquet ou du moins sa mère [...] doit posséder encore le fameux *Mémoire sur les moyens de finir la guerre en Vendée* qui donne de ce bienfaiteur des paysans une image toute différente, celle d'un individu plutôt sanguinaire, sadique dans ses conceptions, grand complice de Corriex [il s'agit très probablement de Carrier] en compagnie duquel d'ailleurs il organisait des orgies probablement très *républicaines*... » Nous précisons – et démontrons – que Joseph-Marie Lequinio ne fut jamais associé à Carrier dans aucune de ses missions. Il ne fit qu'une brève halte à Nantes, reçu durant ce séjour par Carrier, en revenant du Morbihan où il avait passé commande de bois pour la fabrication de navires de guerre à Rochefort. Bien entendu nous verrons tout cela plus en détail.

15. J.-L. DEBAUDE, *La justice révolutionnaire dans le Morbihan. 1790-1795*, thèse éditée à compte d'auteur en 1965.
16. Sur cet événement, C. VALIN, *Autopsie d'un massacre. Les journées des 21 et 22 mars 1793 à La Rochelle*, Saint-Jean d'Angely, Bordessoules, 1992.
17. A. COMTE, *Billaud Varennes, géant de la révolution*, Paris, Orban, 1989.
18. B. COUTANT, *La place d'armes, La Rochelle*, cahier n° 10, La Rochelle, édition de l'auteur, 1983, p. 23.
19. Arch. mun. La Rochelle, E58, décès n° 751, 5 septembre 1793.
20. Il ne la recevra que le 9 septembre 1793.
21. J.-M. AUGUSTIN, « Lequinio, missionnaire de la République en Charente-Inférieure », colloque « Justice et politique : la terreur dans la révolution française », *Étude d'histoire du droit et des idées politiques. Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques*, Toulouse, Presses de l'université des sciences sociales de Toulouse, 1997, p. 119-129.
22. P. MARANBAUD, « Lequinio, la Vendée et le rejet de la terreur », *Recherches vendéennes*, société d'émulation de la Vendée, Centre de recherches et d'études historiques, n° 4, 1997, p. 307-330.
23. J. ARTARIT, *Joseph (sic) Lequinio. Guerre de la Vendée et des chouans*, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2012.

Ces études, tantôt orientées, tantôt trop fragmentaires – nos communications qui ont précédé ce livre sont à ranger dans cette deuxième catégorie – rendaient nécessaires un regard d'ensemble sur le personnage, en replaçant, chaque fois qu'il était possible, dans leur contexte ses actes, ses choix de vie, ses orientations politiques ainsi que ses écrits. La quête documentaire a débuté là où il a vu le jour et où il a passé quelque trente-cinq années de son existence : Sarzeau, dont les archives municipales se résument au seul registre d'état-civil établi à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. À Vannes, chef-lieu du département, les archives municipales ont rendu peu de chose, malgré un séjour du personnage durant quelques années, où il exerçait comme avocat, puis en tant que juge au tribunal de district. Riches se révélèrent par contre les archives départementales du Morbihan qui ont permis de notables avancées sur les origines familiales et sociales, les débuts politiques et bien d'autres aspects de la vie du personnage et de la société de son temps. La formation du juriste nous a été révélée par les archives départementales d'Ille-et-Vilaine grâce au corpus documentaire laissé par la faculté de droit de Rennes qui rayonnait au XVIII<sup>e</sup> siècle sur toute la Bretagne. La forte centralisation des activités de la province entre les mains du parlement de Bretagne a permis de découvrir les débuts du personnage dans la vie publique comme député du Tiers aux États et les traces d'une passion dont il ne se départira jamais sa vie durant. Archives nationales, Bibliothèque nationale, service historique de la Défense ont été largement mis à contribution offrant un large panel de documents concentrés sur l'activité du député et, plus encore du représentant en mission auprès de l'armée du Nord, dans les départements de l'Oise et de l'Aisne, en Charente-Inférieure et ailleurs. La bibliothèque historique de la ville de Paris offre, en complément de la Bibliothèque nationale, une véritable manne de ses écrits. La quête documentaire devait bien évidemment s'orienter aussi vers les lieux où il avait séjourné comme Représentant en mission de sorte qu'ont été visitées les archives départementales de la Charente-Maritime, de la Vendée, des Deux-Sèvres, les archives municipales de La Rochelle, celles de Rochefort et quelques autres dépôts locaux et régionaux qui ont permis d'en savoir davantage sur sa mission, au cours de l'automne et de l'hiver de l'an II, celle qui soulève aujourd'hui encore bien des controverses. Une autre partie de la vie du personnage a pu être reconstituée grâce à une série documentaire aux archives du ministère des Affaires étrangères. Finalement, le tout rassemblé a permis qu'une thèse soit soutenue à l'université de Poitiers sur le thème *Le conventionnel Joseph-Marie Lequinio. La loi et le salut public*. La publication de cette thèse sur internet a suscité la curiosité, outre-Atlantique, d'un universitaire américain, le professeur émérite Théodore Rawson Crane qui enseigne à l'université de Denver, lequel nous a largement pourvu de documents qui nous ont permis de connaître dans le détail les dernières années de la vie de celui qui, un 15 floréal an X (23 avril 1802), quitta pour

toujours le sol de sa patrie. L'implication forte de Joseph-Marie Lequinio dans la question religieuse, toujours présente dans ses écrits, nous a incités plus tard à visiter les archives de l'évêché de Vannes pour découvrir l'univers spirituel dans lequel il avait grandi. Quelques autres recherches complémentaires nous ont permis d'achever ce livre.

La biographie s'articule autour de quatre temps. Une première partie nous mène du berceau, jusqu'au moment où le jeune adulte devient avocat. Ecrivain aussi, agriculteur, journaliste, il déploie tous azimuts une intense activité, laquelle nous conduit, dans une deuxième partie, jusqu'aux marches de l'Assemblée constituante. Une troisième partie est consacrée au député qui vit au rythme de la Révolution en ses différentes phases, quatre années de grandes réformes et de profonds bouleversements, 1791-1794. Emporté par la tourmente qu'il a lui-même contribué à créer, mais dont la République sort finalement victorieuse, celui qui était devenu pratiquement un homme d'État, éprouve l'amère déconvenue qu'accompagnent la disgrâce puis l'opprobre et enfin le cachot d'où il sort pour connaître une existence en marge de la société. Être obstiné, il parvient à reconstruire une nouvelle vie ; épisode qui forme la quatrième partie.